

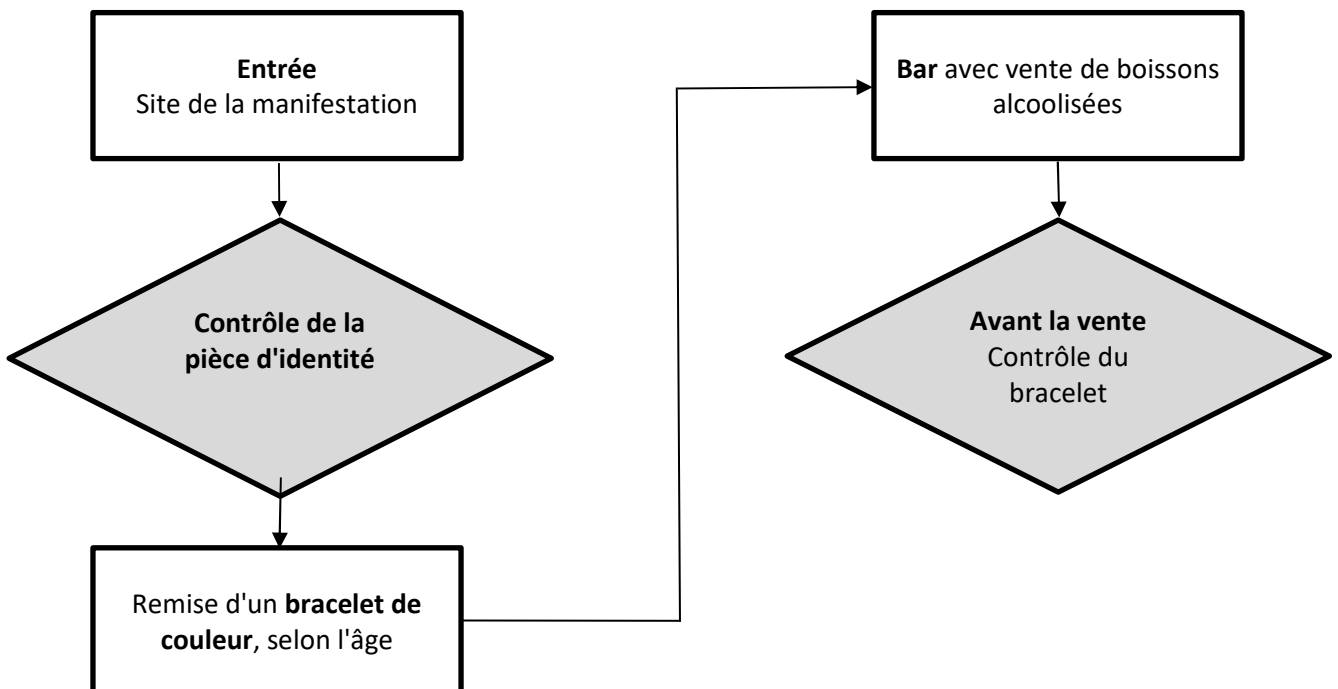
Instructions - Utilisation des bracelets

Les bracelets de différentes couleurs sont un moyen efficace de faire respecter les lois de protection de la jeunesse lors d'un événement. Chaque couleur représente une catégorie d'âge. En principe, il est possible de décider de quelle couleur sera attribué à quel âge.

La Protection de la jeunesse Berne vous recommande la classification suivant ce modèle :

	= Moins de 16 ans
	= 16-18 ans
	= plus de 18 ans
Ou :	
	= Moins de 16 ans
	= 16-18 ans
	= plus de 18 ans

Important : avant qu'une personne ne reçoive un bracelet, son âge est contrôlé sur présentation d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport, permis de conduire). Cela se fait de préférence à l'entrée du site de la manifestation. Ceci est impératif afin que le personnel de vente puisse se fier aux bracelets. Pour le contrôle de l'âge, nous recommandons l'application [Jalk ID-Scan](#).





Contrôles alternatifs de l'âge

1) Points centraux

Les personnes qui souhaitent consommer se procurent un bracelet à cet endroit. Selon la taille de l'évènement, les organisateurs devraient gérer des points de distribution de bracelets à plusieurs endroits.

2) Les personnes doivent pouvoir être identifiées par le personnel des bars.

Les personnes qui souhaitent consommer sont contrôlées à l'aide de leur bracelet correspondant à leur âge. Le bracelet est attaché au poignet car il peut être vérifié lors de contrôles ultérieurs.

3) Les contrôles ont lieu sans remise de bracelets aux bars.

Alors chaque bar doit effectuer le contrôle de l'âge de manière autonome.

Moyens auxiliaires pour le contrôle de l'âge

Jalk ID Scann App - télécharger gratuitement sur le téléphone portable et contrôler la carte d'identité en quelques secondes et en toute sécurité. C'est un outil très utile sans besoin de calculation.

Calculateur d'âge - calculer l'âge minimum (bière/vin, Ü16 ou spiritueux / tabac / nicotine etc. Ü18) à l'aide de la date actuelle. Remplir en ligne et télécharger en format PDF.

Tableau des millésimes Gastro Suisse - convient surtout aux établissements ouverts toute l'année. Ils peuvent être commandés sous www.gastrosuisse.ch.

Autres possibilités d'appliquer des mesures de protection de la jeunesse

Notre expérience montre qu'il est toujours très difficile pour les organisateurs de faire en sorte que les gérants et les collaborateurs des bars respectent les dispositions en vigueur. Voici donc quelques idées pour une meilleure mise en œuvre. Les suggestions proviennent d'organisateur avec lesquels nous avons déjà collaboré.

Organiser une formation à laquelle les exploitants de bars doivent participer. Soit comme condition d'autorisation, soit en exigeant des frais d'inscription qui seront remboursés après la formation.

Réglementation contractuelle concernant les achats-tests illégaux. Par exemple, exclusion l'année suivante ou conditions plus strictes pour l'année suivante, etc.

Formation Jalk.ch obligatoire pour tous les collaborateurs. L'attestation de cours doit être disponible sous forme imprimée ou numérique. Des contrôles aléatoires peuvent être effectués lors de la réception en espèces ou pendant l'évènement. Alternativement, il peut être exigé que la confirmation soit envoyée à une adresse e-mail de l'organisateur avec indication du bar/point de vente.

Remettre un **dossier de bar** à chaque bar. Ce dossier contient tous les documents et informations importants. Tous les collaborateurs doivent le lire avant de commencer leur service au bar, puis par leur signature confirmer la prise de connaissance du document. Remettre ce dossier au bar dès la mise en fonction et lors de la réception du bar. Cela permet de s'assurer que chaque bar soit en possession des instructions requises.

Version 2024